

LES INHALATIONS D'OZONE DANS LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE (1)

Par le Dr CHARLES DE BLOIS,

Directeur du Sanatorium des Trois-Rivières, médecin de l'Hôpital St-Joseph (Trois-Rivières) ; officier d'Académie (France) ; membre honoraire de la Société de Thérapeutique de Paris ; membre de la Société Internationale de Médecine Physique, de la Société française d'Electrothérapie et de l' "American Electro-Therapeutic Association" ; membre correspondant de la Société de Médecine de Paris et de la Société française d'Hygiène ; secrétaire correspondant, pour le Canada, des Congrès Internationaux d'Electrologie et de Radiologie médicales.

La pratique des inhalations d'ozone dans la tuberculose pulmonaire n'est pas absolument nouvelle, et à différentes époques, des esprits amis du progrès l'ont expérimentée dans le traitement de cette affection.

Dans diverses communications faites durant les quatorze dernières années, par MM. les docteurs D. Labbé et P. Oudin, de Paris, à l'Académie des Sciences, à l'Académie de Médecine, au Congrès de la Tuberculose, nous voyons que ces auteurs ont apporté et cité nombre de cas traités exclusivement par les inhalations d'ozone. Or les conclusions de ces rapports attestent que, sous l'influence de ce traitement, les malades ont éprouvé des améliorations et même des guérisons vainement demandées aux autres médications.

Il nous semble donc qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement l'exposé de cette méthode et les résultats thérapeutiques obtenus,

MM. Labbé et Oudin ont expérimenté de la manière suivante :

Les séances d'inhalation étaient, pour chaque malade, de 10 à 15 minutes, et répétées, quand cela se pouvait, deux ou trois fois par jour.

On recommandait au malade de respirer tout d'abord sans effort, et ensuite de plus en plus profondément, l'air ozoné qui se dégageait de l'embouchure de l'appareil.

Sous l'influence de ce traitement, continué et régulièrement poursuivi durant six semaines ou deux mois en moyenne, on a constaté chez tous les malades une augmentation constante de l'oxy-

(1) Communication à la Société Médicale de Montréal, séance du 21 mai, 1907.